



POR number: 230-06

Canadian Small and Medium Sized Enterprises (SMEs): Baseline Awareness of Intellectual Property

March 2007

Executive Summary Prepared for:

Canadian Intellectual Property Office (CIPO)

Contact: Industry Canada

Communications and Marketing Branch

204E- 235 Queen Street

Ottawa, ON K1A 0H5

Telephone: 613-943-2545

Fax: 613-952-5162

Email: ResearchAdvertising_RecherchePublicite@ic.gc.ca

Contract number: U8020-061773

Contract award date: November 6, 2006



1. Executive Summary

General Familiarity with Intellectual Property Protection and CIPO

- Intellectual property concerns are not top priorities for senior decision makers when thinking about the most important issues currently facing their companies. In fact, the term “Intellectual Property” is only “very” or “somewhat” familiar (**saying 4-10 on a scale from 0-10, with 10 being very familiar**) to about two-thirds (57%) of those surveyed. The remainder (42%) rated themselves as not familiar (**saying 0-3 on a scale from 0-10, with 0 being not at all familiar**) with the term IP.
- Perhaps not surprisingly therefore, when asked to name any formal methods or types of intellectual property protection, more than three-in-five senior decision makers (62%) were unable to do so. Copyright protection led the list of unprompted responses, identified by one-in-five (19%), followed by patent protection (16%) and trademark protection (10%). Industrial design protection and trade secrets were each referred to by only one percent of respondents.
- Four-out-of-five senior decision makers (81%) could not name an organization in Canada that is responsible for granting and/or registering IP protection. The Federal Government was identified by 6% of respondents, while the same proportion cited either of the Patent Office (4%), Trademark Office (1%), or the Copyright Office (1%). Only 1% of business leaders mentioned the Canadian Intellectual Property Office (CIPO).
- When specifically asked about their familiarity with the CIPO and its products and services, just 3% of respondents rated themselves as being familiar with the organization. The vast majority of those surveyed, four-in-five (89%), say they are unfamiliar with CIPO.
- Mirroring familiarity with the term “Intellectual Property”, just over one-in-three business leaders reported that they are very or somewhat familiar with the three main types of IP protection – copyrights (40%), trademarks (39%) and patents (35%). While one-in-six state they are familiar with trade secrets (17%) and industrial designs (14%), only two-in-five (apx 40%) are not familiar with these forms of IP protection.

IP Behaviours and Attitudes

- One-third (32%) of senior business decision makers surveyed considered their company to have IP assets. Among this group, licence agreements (42%), trademarks (39%), and copyrights (32%) are the top three methods used to protect these assets. Trade secrets, patents, and industrial designs were other methods commonly used.
- One-quarter (26%) of companies with IP assets choose not to protect them. Of this group, over one-third (36%) chose not to register their IP assets because they did not think it was necessary, and a further 15% said they just have not gotten around to it. Other common reasons cited were the high cost (9%) and the lack of value (7%). One-in-five (20%) cited issues around lack of knowledge such as not knowing that you could register your intellectual property or where to go and how to do it.



- When asked their view on significant impediments to filing for intellectual property protection for copyrights (32%), trademarks (31%), patents (29%), and industrial designs (28%), about three-in-ten feel there are not any, and half are unable to say. Cost is the impediment most frequently cited, although by only one-in-ten.
- Use of free Internet databases offered by various Intellectual Property Offices as a source of information for product development and/or competition monitoring is extremely limited with just one-in-twenty accessing any patent, copyright, trademark and industrial design databases.
- Concern over the violation or infringement of intellectual property rights is not prevalent among the senior decision makers surveyed with only one-in-five (20%) reporting this as a significant issue for their business. Among this group, copyright (34%) and trademark (25%) violations are the primary concerns while industrial design (15%) and patent (14%) infringements are important for about one-in-seven. Among this same group, one-quarter (27%) report their company has been affected by an IP violation.

Information Sources for IP

- Senior decision makers appear to be getting their knowledge about protection for patents, copyrights, trademarks, and industrial designs from the same five top sources for each type of intellectual property. School, newspapers and magazines, and personal as well as work experience are cited most frequently. Radio and television as well as business associations round out the top five. Combining the print and broadcasts media elevates media to the top position as the number one source of IP information (23%) among those surveyed. Media is closely followed by all mentions of school, which includes both secondary and post secondary institutions.
- As previously stated, access of databases provided by intellectual property offices is extremely limited (2% to 6%), and even among those who do make use of these free resources, between one-in-ten and one-in-five have not used them in the previous 12 months. Among companies that use the free Internet databases offered by various Intellectual Property Offices, between one-third and half of business leaders are unable to identify which, if any, their company had consulted with in the last 12 months. Canadian patent (36%), copyright (33%), industrial design (29%), and trademark (28%) databases were the most frequently accessed by around three-in-ten respondents.
- Although commercially provided intellectual property databases are used for product development or competition monitoring more so than those from IP Offices, they are still only accessed by a small minority (14%). Information on trademarks is the most frequently cited IP query by three-in-ten (30%) respondents. Commercial databases are consulted by one-in-five (22%) for industrial designs, one-in-six (16%) for copyrights and one-in-ten (11%) for patents.
- If they needed general information about intellectual property, one-quarter (24%) of senior decision makers do not know who they would consult, one-quarter (24%) would do an Internet search and one-in-five (20%) would consult a lawyer. A lawyer is the preferred source of expert advice about intellectual property for two-in-five (40%) business leaders. However, over one-quarter (29%) were unsure of whom to consult.



- Almost half (46%) of senior decision makers felt that either a website or the internet was the most useful way CIPO could provide them with information about IP. Trade shows were given the nod by one-quarter (25%) of business leaders, and brochures mailed to their business were considered useful by one-in-five (20%).
 - When asked how the Government of Canada could best support their intellectual property information needs half (51%) of business executives were unable to respond. One in ten (11%) suggested a website.
- For more information please call 1-866-997-1936 or email us at: cipo.contact@ic.gc.ca.

2. Sommaire

Connaissance générale de la protection de la propriété intellectuelle et de l'OPIC

- Les problèmes de propriété intellectuelle (PI) ne se situent pas parmi les principales priorités des cadres supérieurs lorsqu'ils songent aux problèmes les plus importants auxquels est confrontée leur compagnie. En effet, le terme « propriété intellectuelle » n'est que « très » ou « un peu » familier (**c.-à-d. 4-10 sur une échelle de 0-10, 10 signifiant très familier**) aux deux tiers (57 %) des répondants. Le reste (42 %) ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas ce terme (**c.-à-d. 0-3 sur une échelle de 0-10, 0 signifiant pas du tout familier**).
- Il n'est donc pas surprenant que lorsqu'on leur a demandé de nommer tout type ou méthode formel de protection de la PI, plus de trois cadres supérieurs sur cinq (62 %) étaient incapables de le faire. En tête de liste des réponses spontanées, la protection des droits d'auteur a été identifiée par un cinquième (19 %) des répondants, suivie par la protection des brevets (16 %) et des marques de commerce (10 %). Seul 1 % des répondants ont mentionné la protection des dessins industriels et des secrets industriels.
- Quatre cadres supérieurs sur cinq (81 %) n'ont pu nommer un organisme au Canada responsable d'accorder ou d'enregistrer la protection de la PI. Le gouvernement fédéral a été identifié par 6 % des répondants, tandis que la même proportion de répondants a mentionné soit le Bureau des brevets (4 %), le Bureau des marques de commerce (1 %) ou le Bureau du droit d'auteur (1 %). Seulement 1 % des dirigeants d'entreprise ont mentionné l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC).
- Lorsqu'on leur a précisément demandé leur connaissance de l'OPIC et de ses produits et services, seulement 3 % des répondants ont dit que l'organisme leur était familier. La grande majorité des répondants, quatre sur cinq (89 %), affirment qu'ils ne connaissent pas l'OPIC.
- En accord avec la familiarité du terme « propriété intellectuelle », seulement un peu plus du tiers des dirigeants ont indiqué qu'ils connaissaient les trois principaux types de protection de la PI, soit les droits d'auteur (40 %), les marques de commerce (39 %) et les brevets (35 %). Bien qu'un répondant sur six affirme connaître la protection des dessins industriels (14 %) et des secrets industriels (17 %), seulement deux sur cinq (env. 40 %) indiquent ne pas connaître ces formes de protection de la PI.



Comportements et attitudes face à la propriété intellectuelle

- Un tiers (32 %) des cadres supérieurs sondés considèrent que leur entreprise possède des actifs de PI. Au sein de ce groupe, les contrats de licence (42 %), les marques de commerce (39 %) et les droits d'auteur (32 %) sont les trois principales méthodes utilisées pour protéger ces actifs. Les secrets industriels, les brevets et les dessins industriels sont d'autres méthodes fréquemment utilisées.
- Un quart (26 %) des entreprises ayant des actifs de PI ont choisi de ne pas les protéger. Dans ce groupe, plus du tiers (36 %) ont choisi de ne pas enregistrer leurs actifs de PI, car ils ne le jugeaient pas nécessaire. Un autre 15 % a dit ne simplement pas avoir pris le temps de le faire. Parmi les autres raisons courantes citées, mentionnons le coût élevé (9 %) et le manque de valeur (7 %). Un répondant sur cinq (20 %) a souligné un manque d'information, comme le fait de ne pas savoir qu'il pouvait enregistrer sa PI, où aller et comment procéder.
- Lorsqu'on leur a demandé leur point de vue sur les obstacles majeurs au dépôt d'une demande de protection de la PI pour les droits d'auteur (32 %), les marques de commerce (31 %), les brevets (29 %) et les dessins industriels (28 %), environ trois répondants sur dix disaient qu'il n'y en avait pas, et la moitié étaient incapables d'en nommer. Le coût est l'obstacle le plus souvent mentionné, même si ce n'est que par un répondant sur dix.
- Le recours sans frais à des bases de données sur Internet offertes par plusieurs offices de propriété intellectuelle (OPI) pour s'informer sur le développement de produits ou surveiller la concurrence est extrêmement limité alors que seulement un répondant sur vingt consulte des bases de données sur les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels.
- La crainte d'une violation ou d'une contrefaçon des droits de PI n'est pas élevée chez les cadres supérieurs sondés alors que seulement un répondant sur cinq (20 %) souligne qu'il s'agit d'un problème important pour son entreprise. À l'intérieur de ce groupe, les violations de droits d'auteur (34 %) et de marques de commerce (25 %) sont les principales préoccupations, tandis que les contrefaçons de dessins industriels (15 %), et de brevets (14 %) sont importantes pour environ un répondant sur sept. Au sein de ce groupe, un quart (27 %) des répondants signalent que leur compagnie a été touchée par une violation de PI.

Sources d'information sur la propriété intellectuelle

- Les cadres supérieurs semblent s'informer sur la protection des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce et des dessins industriels auprès des cinq mêmes principales sources pour chaque type de PI. Les écoles, les journaux et les magazines, de même que l'expérience personnelle et de travail sont les plus souvent mentionnés. La radio et la télévision, ainsi que les associations commerciales, complètent les cinq sources. La combinaison des médias imprimés et télévisés amène les médias à la première position quant aux sources de renseignements sur la PI (23 %) selon les gens qui ont participé au sondage. Suit de près les médias toute mention d'écoles, secondaires et postsecondaires.
- Tel que mentionné précédemment, l'accès aux bases de données fournies par les OPI est extrêmement limité (2 % à 6 %), et même parmi ceux qui font appel à ces ressources gratuites, entre un répondant sur dix et un sur cinq ne les a pas utilisées au cours des 12 derniers mois. Au sein des entreprises qui



utilisent les bases de données gratuites sur Internet offertes par divers OPI, entre un tiers et la moitié des dirigeants sont incapables d'identifier lesquelles, le cas échéant, leur entreprise a consultées au cours des 12 derniers mois. Pour environ trois répondants sur dix, les bases de données sur les brevets (36 %), les droits d'auteur (33 %), les dessins industriels (29 %) et les marques de commerce (28 %) canadiens ont été les plus souvent consultées.

- Bien que les bases de données sur la PI fournies par des entreprises commerciales sont davantage utilisées pour le développement de produits ou la surveillance de la concurrence que celles offertes par les OPI, elles ne sont malgré tout consultées que par une petite minorité (14 %). Les demandes de renseignements sur les marques de commerce sont les demandes relatives à la PI les plus fréquemment mentionnées par trois répondants sur dix (30 %). Les bases de données commerciales sont consultées par un répondant sur cinq (22 %) pour les dessins industriels, un sur six (16 %) pour les droits d'auteur et un sur dix (11 %) pour les brevets.
- S'ils avaient besoin d'information générale au sujet de la PI, un quart (24 %) des cadres supérieurs ne sauraient pas où consulter, un quart (24 %) chercheraient sur Internet et un sur cinq (20 %) consulterait un avocat. L'avocat est la source experte sur la PI privilégiée par deux répondants sur cinq (40 %) chez les dirigeants d'entreprise. Cependant, plus d'un quart (29 %) des répondants étaient incertains quant à la source à consulter.
- Près de la moitié des cadres supérieurs (46 %) avaient l'impression qu'un site Web ou Internet serait la façon la plus efficace dont l'OPIC pourrait leur transmettre de l'information au sujet de la PI. Les foires commerciales ont été citées par un quart (25 %) des dirigeants d'entreprise et les brochures envoyées à leur entreprise ont été jugées utiles par un répondant sur cinq (20 %).
- Lorsqu'on leur a demandé comment le gouvernement du Canada pourrait le mieux combler leurs besoins d'information sur la PI, la moitié (51 %) des dirigeants d'entreprise étaient incapables de répondre. Un répondant sur dix (11 %) a suggéré un site Web.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 1-866-977-1936 ou envoyez un courriel à l'OPIC à opic.contact@ic.gc.ca.